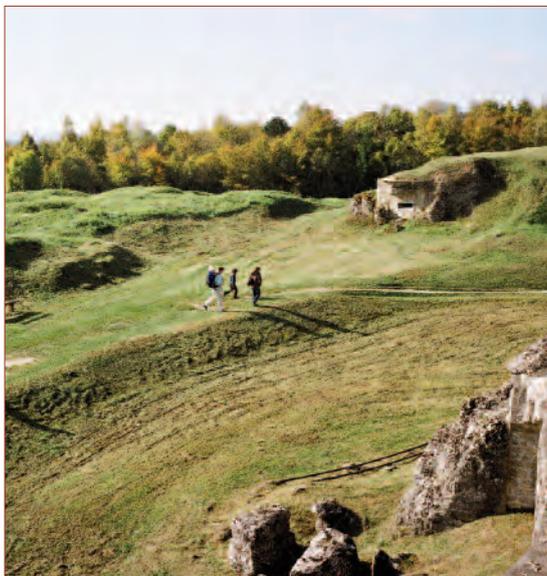




## Verdun reçoit le label Forêt d'Exception® Cent ans après, une forêt porteuse de mémoire et de projets

*Le 20 juin 2014, la forêt de Verdun recevra le label national Forêt d'Exception®\*. Il récompense l'important travail de partenariat réalisé sur ce territoire unique. Deuxième forêt française labellisée, la forêt de Verdun rejoint celle de Fontainebleau.*



La forêt de Verdun fait partie des haut-lieux touristiques de la Meuse.

C'est sur le site du fort de Douaumont, haut lieu symbolique de la forêt de Verdun, que le label Forêt d'Exception® sera officiellement délivré en présence de **Pascal Viné**, directeur général de l'Office national des forêts, **Christian Namy**, sénateur et président du Conseil général de la Meuse, et **Michèle Prats**, présidente du comité national d'orientation Forêt d'Exception®.

### Une forêt pour transmettre la mémoire

Témoin majeur des combats de la Grande Guerre, de la souffrance des hommes et des populations, le champ de bataille de Verdun a vu tomber plusieurs centaines de milliers de soldats des armées françaises et allemandes. Une forêt de 10 000 hectares le recouvre désormais. Créée ex-nihilo par les forestiers, dans des conditions extrêmes, juste après la Grande Guerre, la forêt de Verdun est la gardienne de la mémoire des lieux. Elle est exceptionnelle par son histoire, sa forte valeur symbolique, son capital sylvicole et, aujourd'hui, la richesse d'une biodiversité spécifique liée à l'héritage de la Grande Guerre. Grâce à elle, la mémoire du champ de bataille peut être transmise aux générations futures.

### Un important travail de partenariat

La labellisation Forêt d'Exception® résulte d'un important travail partenarial, conduit par l'Office national des forêts (ONF) et le Conseil général de la Meuse, en étroite collaboration avec la région Lorraine, la ville de Verdun et la communauté de communes de Charny sur Meuse. Les enjeux liés au partage de l'espace forestier et à ses différentes fonctions (économique, sociale, environnementale) les ont incités à mettre en place une démarche de concertation avec tous les partenaires du territoire associé à la forêt de Verdun. Pour tous, les richesses de la forêt de Verdun, territoire unique, doivent être toujours et encore mieux connues et partagées.

### Des projets sur cinq ans

Le label reconnaît le caractère exemplaire de cette démarche menée par des acteurs conscients de leur devoir, baignés dans une longue tradition partenariale et collaborative. Il distingue aussi une gestion d'excellence d'une forêt domaniale reconnue pour son patrimoine unique en termes de biodiversité, de paysages, d'histoire ou de bois de grande valeur. Engagée en 2010, la démarche de labellisation va permettre à l'ONF et à ses partenaires de définir, ensemble, les actions à mener sur les cinq prochaines années pour assurer une gestion durable de la forêt de Verdun, valoriser toutes ses richesses et préparer la forêt de demain.

\* Pour en savoir plus : [http://www.onf.fr/gestion\\_durable/++oid++168d/@@display\\_media.html](http://www.onf.fr/gestion_durable/++oid++168d/@@display_media.html)